



Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02027011

HAL Id: hceres-02027011

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027011>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Histoire

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004207

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université de Strasbourg.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :
Université de Bamberg (Allemagne).

Présentation de la mention

La licence mention *Histoire* de l'Université de Strasbourg (UDS) constitue une filière traditionnelle dans le domaine des Sciences humaines et sociales (SHS). La formation permet une orientation progressive des étudiants à partir de la première année et offre une diversité de choix pédagogiques aux étudiants avec une forte part de culture générale. Elle associe à l'histoire, les sciences auxiliaires de l'histoire, mais aussi la géographie et les sciences sociales. La poursuite d'études en master est quasi générale à l'issue d'une telle licence généraliste. Elle est possible dans de nombreux masters de l'UDS (master *Histoire*, *Archéologie* et *Histoire de l'art*, dont la spécialité *Métiers de l'enseignement et de la formation Histoire-Géographie* ; master *Affaires européennes* ; master *Sciences politiques*, mais aussi des masters professionnels *Archives*, *Bibliothèques* ou *Patrimoine*) ou ceux d'autres universités.

La licence mention *Histoire* permet essentiellement une poursuite d'études au niveau du master offrant alors des débouchés professionnels diversifiés demandant de la culture générale, une solide culture historique, un esprit critique, une capacité d'analyse et de synthèse (en particulier les métiers de l'enseignement, des archives, de la documentations, du journalisme, de la culture ou encore les métiers de l'administration et des institutions culturelles, etc.).



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est cohérente et bien structurée, alliant la solidité et la diversité des contenus à l'acquisition progressive des méthodes disciplinaires. La formation est complétée par des enseignements renforcés, dans les sciences auxiliaires de l'histoire, dans des disciplines sœurs comme la géographie ou les sciences sociales.

De façon traditionnelle, la licence *Histoire* laisse une large place à l'enseignement des quatre périodes de la discipline (histoire ancienne, médiévale, moderne, contemporaine) en permettant aux étudiants de découvrir d'autres disciplines du domaine des SHS (géographie, histoire de l'art, archéologie, langues et informatique). Elle permet aux étudiants d'acquérir une solide culture générale en suivant des enseignements de leurs choix dans une longue liste proposée par l'Université. La progressivité de l'orientation se fait essentiellement au travers d'une progressivité pédagogique. Des réorientations sont possibles par le jeu des choix de cours ou des enseignements dans les autres disciplines. Les deux années de L1 et de L2 permettent de poser les grands cadres chronologiques, tandis que l'année de L3 permet une réflexion sur la discipline (construction de l'histoire, historiographie), offrant ainsi une initiation à la recherche aux étudiants.

Le contrôle des connaissances, effectué sous la forme d'un contrôle continu intégral, est complété par des devoirs semestriels qui permettent aux étudiants d'acquérir au cours des trois années la méthodologie des exercices caractéristiques de la discipline et, également, de s'initier à la recherche.

L'équipe pédagogique, dont le fonctionnement n'est pas suffisamment explicité, offre un accompagnement aux étudiants en difficulté. Ce tutorat renforcé complète un tutorat offert aux primo-entrants. Un enseignement de mise à niveau est proposé aux étudiants, mais il est insuffisamment présenté, ce qui ne permet pas d'envisager sa pertinence, les étudiants concernés ou les objectifs espérés.

La formation propose un parcours bilingue en allemand (HISTRABA) avec trois semestres passés et validés à l'Université de Bamberg en Allemagne. L'enseignement de langues est alors renforcé pour les étudiants concernés. Le parcours bilingue franco-allemand, pleinement justifié, prend en compte le contexte géographique et social de l'UDS. Toutefois, il occulte sans doute la possibilité d'une politique internationale plus large permettant d'accueillir plus d'étudiants étrangers dans une université à forte vocation européenne et de faire bénéficier aux étudiants de l'UDS de semestres dans une autre université.

Le projet personnel permet aux étudiants de construire leur orientation et de choisir leurs débouchés professionnels, au contact d'anciens étudiants et de professionnels. Cependant, cette politique pourrait être plus volontariste en rendant cette possibilité obligatoire et en la couplant par exemple à une politique de stages plus forte. Actuellement, les étudiants ont la possibilité de faire un stage et de le faire valider dans leur formation. Le calendrier universitaire aménagé par le passage au contrôle continu intégral permettrait sans doute des stages intégrés dans le cursus (observation au minimum et si possible mise en pratique).

- Points forts :

- Un projet pédagogique cohérent avec un solide socle disciplinaire.
- Une volonté d'ouverture de la formation sur les disciplines connexes permettant des réorientations et des débouchés plus larges pour les étudiants.
- Un souci méthodologique : le contrôle continu intégral est complété par des devoirs semestriels.
- Le parcours bilingue est un atout pour la politique internationale de la mention.

- Points faibles :

- Peu de prise en compte du devenir des étudiants (poursuite d'études ou débouchés professionnels).
- Le pilotage de la formation est insuffisant et ne s'appuie pas sur des données chiffrées ni sur l'autoévaluation ou sur l'évaluation de la formation par les étudiants.
- L'information en cours de cursus est insuffisante.

Recommandations pour l'établissement

Si la formation a fait des efforts dans la diversification des disciplines enseignées, le renforcement de l'ouverture disciplinaire faciliterait les passerelles entre formations.



Une politique plus volontariste de stages, bien que difficile dans une formation avec beaucoup d'étudiants, accompagnant une meilleure information en cours de cursus pour les étudiants permettrait sans doute de mieux accompagner encore les étudiants dans leur orientation.

Une meilleure utilisation des données fournies par l'autoévaluation, l'évaluation de la formation par les étudiants ou les différentes enquêtes de suivi de la population étudiante devrait être envisagée pour améliorer la formation et son pilotage.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement) | | | | | |
|--|--|-----------------|-----------------|-----------|-----------|
| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme) | Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles | | | 334 | 301 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme) | | | | 179 | 167 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en L3 | | | | 149 | 131 |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante | | | | | |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante | | | | 8 | 0 |
| Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1) | | | | 20 % | |
| Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) | | | | 69,5 % | |
| Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme) | | | | | |
| Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme) | | | | | |
| Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire | | | | | |
| Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement) | | | | | |
| | L1 en 2010-2011 | L2 en 2010-2011 | L3 en 2010-2011 | | |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | | | | | |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle | | | | | |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention | | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs | | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs | | | | | |



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Histoire

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n°S3LI130004207

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Pas de réponse.